



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-PIE

AVIS DE CONVOCATION

Je, soussignée, Annick Lafontaine, greffière, convoque, au nom du maire de la Ville, M. Mario St-Pierre, les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Pie à une séance spéciale, conformément aux dispositions de l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, qui aura lieu le **LUNDI, 24 JANVIER 2022 à compter de 20 h**, par visioconférence, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

La présente convocation est adressée aux membres du conseil :

Mesdames les conseillères Sylvie Guévin, Geneviève Hébert et Pascale Pinette;
Messieurs les conseillers Pierre Blais, Luc Darsigny et Rock Provençal.

VOICI LES ITEMS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 77-90 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LES USAGES AUTORISÉS DANS LA ZONE NUMÉRO 209
5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET LEVÉE DE LA SÉANCE